
COMMUNE DE SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 MARS 2021

Délibération n°2021-03-01

Vote du budget 2021.

LE VINGT-TROIS MARS DEUX MILLE VINGT-ET-UN à 18 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques FOURNIÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2021.

Date d'affichage : 17 mars 2021.

Date d'envoi de la convocation : 17 mars 2021.

Membres présents :

Jean-Jacques FOURNIÉ, Thibaut SIMONIN, Séverine CHEMINADE, Martial BOUISSOU, Anita VILLARD, Michel VILLESANGE, Sophie HARNOIS, Patrick ROUX, Joël SAUGNAC, Jean-Louis FREDON, Dominique BRUN, Sylvie ROUBEIX, Éric ROUSSEAU, Frédéric RÉAUD, Philippe NADAUD, Céline LE GOUÉ, Stéphanie DOLIMONT, Loïc BULÉON, Fadila BOUTAYEB, Martine FOUSSIER, Olivier DELACROIX, Benoît MIÈGE-DECLERCQ, Aurélie RUIS et Romain BLANCHET.

Absents avec procuration :

Delphine LASCAUD avec procuration à Jean-Jacques FOURNIÉ.

Hélène DE FUISSEAUX avec procuration à Thibaut SIMONIN.

Saliha GHARBI avec procuration à Patrick ROUX.

Aurélie SESENA avec procuration à Anita VILLARD.

Juliette LOUIS avec procuration à Eric ROUSSEAU.

Absent :

Aurélie RUIS a été nommée secrétaire de séance.

Conseil municipal du 23 mars 2021

DELIBERATION N°2021-03-01

VOTE DU BUDGET 2021.

REFERENCES :

- Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2312-1 et suivants.
- Instruction M 14

Après avoir entendu le rapport général du budget de l'exercice 2021 de la commune de Saint-Yrieix présenté par son maire, Jean-Jacques FOURNIÉ,

Sur proposition de la Commission des Finances réunie le 15 mars 2021,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 au 1^{er} janvier 2021,

- **ADOpte** à la majorité des suffrages exprimés par 23 voix « pour » et 6 voix « contre » (Fadila BOUTAYEB, Martine FOUSSIER, Olivier DELACROIX, Benoît MIÈGE-DECLERCQ, Aurélie RUIS et Romain BLANCHET) le budget prévisionnel 2021 lequel s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- ⇒ Fonctionnement : 8 001 650 €.
- ⇒ Investissement : 3 383 750 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme,

Mairie de Saint-Yrieix, le 29 mars 2021.

Le Maire,
Jean-Jacques FOURNIÉ.



CERTIFIE EXECUTOIRE

PREFECTURE DE LA CHARENTE	
Reçu à la Préfecture de la Charente le 29 MARS 2021	Affiché le : 29/3/21

ACCUEIL
A Saint-Yrieix, le 29/3/21
Le Maire,
Jean-Jacques FOURNIÉ.

